RAPPORT ANNUEL - PROGRAMMES COMMERCIAUX

DOSSIER : R-4122-2020

FERMETURE DES LIVRES 2020 (PHASE 4)

MISE EN CONTEXTE

Dans sa décision D-2016-014[1], la Régie a autorisé les trois programmes commerciaux suivants à titre de projets pilotes pour une durée de deux ans :

- Programme dédié aux immeubles multilogements;
- Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel;
- Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial.

Aux termes des décisions D-2017-133 et D-2018-175[2], la Régie autorisait la reconduction de ces trois programmes commerciaux pour les années tarifaires 2018, 2019 et 2020, respectivement.

Dans le cadre du dossier tarifaire 2021-2022, Gazifère a demandé la reconduction des programmes commerciaux en deux temps. Aux termes d'une première décision[3], la Régie autorisait la reconduction des programmes dédiés aux immeubles multilogements et à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel pour les années tarifaires 2021 et 2022. Dans cette même décision, elle autorisait également une modification à la prévision de consommation et à l'aide financière de deux appareils, soit la fournaise et le chauffe-piscine[4]. La Régie a par la suite approuvé, aux termes de la décision D-2020-166[5], la reconduction du programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial, et ce, pour les mêmes années tarifaires (2021 et 2022).

La Régie a également demandé à Gazifère de déposer un suivi annuel à l'égard de ses programmes commerciaux dans le cadre des dossiers de fermeture réglementaire des livres à venir, ce qui est effectué par l'entreprise depuis la fermeture des livres 2016[6].

---

[1] Décision D-2016-014, dossier R-3924-2015, phase 3, pages 48 à 62.
[2] Décision D-2017-133, dossier R-4003-2017, phase 2, page 46, paragraphe 168; Décision D-2018-175, dossier R-4032-2018, phase 3, page 10, paragraphe 34; Décision D-2020-166, dossier R-4122-2020, phase 3A, page 37, paragraphe 154.
[3] Décision D-2020-159, dossier R-4122-2020, phase 2, page 36, paragraphe 138.
[4] Décision D-2020-159, dossier R-4122-2020, phase 2, page 37, paragraphe 140.
[5] Décision D-2020-166, dossier R-4122-2020, phase 3A, page 37, paragraphe 154.
[6] Décision D-2016-014, dossier R-3924-2015, phase 3, pages 51 à 59, paragraphes 200, 229 et 240; Dossier R-4003-2017, phase 1, pièce B-0041, GI-7, Document 3 (Décision D-2017-081, dossier R-4003-2017, phase 1, pages 41 à 43, paragraphes 133, 142 et 144); Dossier R-4032-2018, phase 2, pièce B-0056, GI-14, Document 6 (Décision D-2018-134, dossier R-4032-2018, phase 2, pages 43-44, paragraphes 145 et 151); Dossier R-4032-2018, phase 5, B-0441, GI-60, Document 9 (Décision D-2019-154, dossier R-

PROGRAMME DÉDIÉ AUX IMMEUBLES MULTILOGEMENTS

Ce programme est destiné aux entrepreneurs en construction et vise à offrir une aide financière équivalente au surcoût associé à l'installation des compteurs au sous-sol ou au rez-de-chaussée.

Dans sa décision D-2016-014[7], la Régie identifie les critères du suivi qui doit être effectué par Gazifère pour ce programme :

> *« […] Elle [la Régie] ordonne à Gazifère de déposer, dans le cadre de la fermeture règlementaire des livres, les suivis ci-après :*
>
> - ***Pour chaque projet subventionné, un rapport sommaire indiquant les informations suivantes :***
>   - *la description du projet, soit le nombre d'étages et d'unités et, le cas échéant, les types et le nombre d'équipements et de sorties de gaz installés,*
>   - *le montant d'aide offert,*
>   - *les évaluations effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur,*
>   - *l'analyse globale de la rentabilité,*
>   - *l'analyse globale de l'impact tarifaire,*
>   - *le détail des autres coûts associés au programme tels que, pour le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aie financière, le cas échéant;*
>
> - ***Pour l'ensemble des subventions offertes par le programme commercial dédié aux multilogements :***
>   - *l'analyse globale de la rentabilité,*
>   - *l'analyse globale de l'impact tarifaire. »*

Dans sa décision D-2017-081[8], la Régie précise les critères du suivi demandé à compter de la fermeture règlementaire des livres de l'année 2017:

> *« La Régie demande à Gazifère de poursuivre le suivi de ce programme et de le compléter, à compter du dossier de fermeture de l'année 2017, avec le dépôt des analyses financières complètes et détaillées pour chacun des immeubles, incluant notamment :*

4032-2018, phase 5, pages 43 et 44, paragraphes 173 et 185); Dossier R-4122-2020, phase 2, B-0030, GI-11, Document 10 (Décision D-2020-159, dossier R-4122-2020, phase 2, pages 30-31).

[7] Décision D-2016-014, dossier R-3924-2015, phase 3, pages 51 et 52, paragraphe 200.

[8] Décision D-2017-081, dossier R-4003-2017, phase 1, page 42, paragraphe 142.

- *les analyses complètes de rentabilité des projets individuellement en considérant les coûts réels et les volumes réels pour chacun des projets;*

- *les données relatives au volume réel moyen de consommation de gaz naturel des appartements possédant :*
  - *Uniquement un chauffe-eau,*
  - *Un chauffe-eau et un BBQ,*
  - *Un chauffe-eau, une cuisinière et un BBQ,*
  - *Un chauffe-eau, une cuisinière, un BBQ et un foyer,*
  - *Ou toute autre combinaison d'appareils;*

- *les constats de Gazifère, à partir des volumes moyens de consommation de gaz naturel des appartements portant sur la consommation de certains types d'appareils. »*

En 2020, aucun nouveau projet n'a été admis dans ce programme[9]. Conséquemment, les tableaux qui suivent présentent une mise à jour des informations relatives aux projets réalisés en 2016.

Les analyses complètes de rentabilité pour ces projets sont présentées aux pièces GI-58, Documents 1.1 et 1.2.

[9] Des ententes ont été conclues avec des entrepreneurs de la région de l'Outaouais relativement aux raccordements de plusieurs immeubles de type multilogement et des participants ont été admis dans ce programme en 2021.

415, rue de l'Atmosphère

Année de réalisation du projet	2016
Description du projet	– 4 étages, 6 logements/étage, pour un total de 24 logements; – 1 client commercial pour le chauffage de la rampe de stationnement extérieure, du garage et des espaces communs; – Installation d'un chauffe-eau sans réservoir dans chaque logement; – Installation de 19 alimentations pour BBQ; – Installation de 1 alimentation pour cuisinière; – Installation de 7 alimentations pour foyer au gaz;
Évaluations des coûts effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur	– Option 1 : compteurs du garage et lignes à gaz : 79 500 $; – Option 2 : compteurs sur les étages et lignes à gaz : 61 500 $; – Écart entre les deux options : 18 000 $;
Montant d'aide financière octroyé	– 8 024 $, soit moins que le montant correspondant à l'écart entre les deux options;
Analyse globale de rentabilité	– Voir la pièce GI-58, Document 1.1; – Pour les volumes associés aux clients résidentiels, les données de consommation réelles ont été utilisées pour les années 1 à 5; – Les volumes correspondant à l'année 5, soit 5 353 m³[10], ont été conservés pour les années 6 à 55, considérant qu'il s'agit d'une année de consommation complète sur une période de 12 mois; – Pour les volumes associés au client commercial, les données de consommation normalisées ont été utilisées pour les années 1 à 5[11]; – Les volumes normalisés associés au client commercial pour l'année 5 sont de 6 832 m³[12]. Gazifère croit que la baisse de volume est possiblement reliée aux effets de la pandémie de la COVID-19; – Les volumes correspondant à l'année 5, soit 6 832 m^3, ont été conservés pour l'année 6, considérant qu'il est probable que les impacts de la pandémie se fassent encore sentir en 2021. Pour les années 7 à 55, Gazifère a utilisé la moyenne de

[10] En 2019, les volumes correspondaient à 5 173 m^3.
[11] Gazifère présente les volumes normalisés pour le client commercial considérant que l'impact de la température influence la consommation réelle.
[12] En 2019, les volumes correspondaient à 9 263 m^3.

	consommation des années 2018 et 2019, soit de 8 783 m³, puisqu'il s'agit d'une estimation plus réaliste de la consommation attendue après la pandémie.
Analyse globale de l'impact tarifaire	– Voir la pièce GI-58, Document 1.1;
Détails des autres coûts	– Aucun coût additionnel associé au démarchage, financement, contribution étalée, promotion ou évaluation de l'aide financière.

425, rue de l'Atmosphère

Année de réalisation du projet	2016
Description du projet	– 4 étages, 6 logements/étage, pour un total de 24 logements. – 1 client commercial pour le chauffage de la rampe de stationnement extérieure, du garage et des espaces communs. – Installation d'un chauffe-eau sans réservoir dans chaque logement; – Installation de 24 alimentations pour BBQ; – Installation de 11 alimentations pour cuisinière; – Installation de 9 alimentations pour foyer à gaz.
Évaluations des coûts effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur	– Option 1 : compteurs du garage et lignes à gaz : 79 500 $; – Option 2 : compteurs sur les étages et lignes à gaz : 61 500 $; – Écart entre les deux options : 18 000 $;
Montant d'aide financière octroyé	– 18 000 $, soit l'équivalent de l'écart soumis par les entrepreneurs; – Plus 5 200 $ d'aide financière additionnelle versée à l'entrepreneur pour l'installation de 5 foyers et de 17 lignes à gaz;
Analyse globale de rentabilité	– Voir la pièce GI-58, Document 1.2; – Pour les volumes associés aux clients résidentiels, les données de consommation réelles ont été utilisées pour les années 1 à 5; – Les volumes correspondant à l'année 5, soit 5 508 m³[13], ont été conservés pour les années 6 à 55, considérant qu'il s'agit d'une année de consommation complète sur une période de 12 mois; – Pour les volumes associés au client commercial, les données de consommation normalisées ont été utilisées pour les années 1 à 5[14]; – Les volumes normalisés associés au client commercial pour l'année 5 sont de 9 090 m³[15]. Gazifère croit que la baisse de volume est possiblement reliée aux effets de la pandémie de la COVID-19;

[13] En 2019, les volumes correspondaient à 6 231 m^3.
[14] Gazifère présente les volumes normalisés pour le client commercial considérant que l'impact de la température influence la consommation réelle.
[15] En 2019, les volumes correspondaient à 12 392 m^3.

	– Les volumes correspondant à l'année 5, soit 9 090 m^3, ont été conservés pour l'année 6, considérant qu'il est probable que les impacts de la pandémie se fassent encore sentir en 2021. Pour les années 7 à 55, Gazifère a utilisé la moyenne de consommation des années 2018 et 2019, soit de 11 713 m^3, puisqu'il s'agit d'une estimation plus réaliste de la consommation attendue après la pandémie.
Analyse globale de l'impact tarifaire	– Voir la pièce GI-58, Document 1.2;
Détails des autres coûts	– Aucun coût additionnel associé au démarchage, financement, contribution étalée, promotion ou évaluation de l'aide financière.

Les tableaux suivants présentent le volume réel moyen de consommation de gaz naturel pour l'année 2020, par immeuble d'habitation et par combinaison d'équipements installés[16].

415, rue de l'Atmosphère

Combinaison d'appareils	Nombre de clients	Consommation moyenne 2017	Consommation moyenne 2018	Consommation moyenne 2019	Consommation moyenne 2020
Chauffe-eau sans réservoir	12	96 m³	145 m³	163 m³	176 m³
Chauffe-eau sans réservoir, foyer	3	272 m³	277 m³	316 m³	266 m³
Chauffe-eau sans réservoir, BBQ	4	99 m³	169 m³	136 m³	169 m³
Chauffe-eau sans réservoir, foyer, BBQ	4	309 m³	340 m³	365 m³	371 m³
Chauffe-eau sans réservoir, cuisinière, BBQ	1	296 m³	314 m³	269 m³	282 m³
Chaudière[17]	1	10 574 m³	8 863 m³	8 703 m³	6 832 m³
Total	**25**				

[16] Compte tenu du nombre restreint de participants, Gazifère n'a pas exclu les données de consommation qui se situent aux extrêmes (soit les données qui semblent anormalement basses ou élevées).
[17] Gazifère présente les volumes normalisés pour le client commercial considérant que l'impact de la température influence la consommation réelle.

425, rue de l'Atmosphère

Combinaison d'appareils	Nombre de clients	Consommation moyenne 2017	Consommation moyenne 2018	Consommation moyenne 2019	Consommation moyenne 2020
Chauffe-eau sans réservoir	11	81 m³	167 m³	168 m³	201 m³
Chauffe-eau sans réservoir, foyer	4	241 m³	416 m³	381 m³	212 m³
Chauffe-eau sans réservoir, BBQ	4	129 m³	292 m³	323 m³	297 m³
Chauffe-eau sans réservoir, foyer, BBQ	2	266 m³	315 m³	306 m³	198 m³
Chauffe-eau sans réservoir, cuisinière, BBQ, foyer	3	298 m³	362 m³	320 m³	290 m³
Chaudière[18]	1	9 990 m³	11 783 m³	11 643 m³	9 090 m³
Total	**25**				

Lorsque l'on compare les volumes réels de l'année 2020 à ceux de l'année 2019, il est possible de constater une légère augmentation des volumes résidentiels pour le 415 rue Atmosphère tandis que pour le 425 rue de l'Atmosphère, ces volumes ont plutôt subi une diminution. Gazifère tient à rappeler que les résultats peuvent être influencés par certains éléments, tels que le déménagement des certains occupants ou le nombre de mois où le logement est laissé vacant.

En se basant sur la prévision de consommation attendue suite à l'installation de chauffe-eau sans réservoir, il est possible de constater que les volumes du secteur résidentiel sont encore inférieurs

[18] Gazifère présente les volumes normalisés pour le client commercial considérant que l'impact de la température influence la consommation réelle.

aux projections et ce, malgré l'ajout de quelques BBQ, foyers et cuisinières. Cela étant dit, la consommation résidentielle demeure relativement stable au fil des années, en moyenne entre 5 000 et 7 000 m³ depuis le début de ce suivi.

Concernant la consommation des chaudières commerciales, Gazifère constate une baisse plus significative de volumes, laquelle semble être attribuable, au moins en partie, aux effets de la pandémie. En effet, en comparant les volumes normalisés de l'année 2020 à ceux de l'année 2019, il est possible de constater une diminution de l'ordre de 22 % pour chacun des immeubles. Les chaudières installées servent à chauffer le garage, la rampe d'accès extérieur et les espaces communs. Il est donc probable que pendant le confinement, les résidents de l'immeuble n'aient pas eu accès aux espaces communs et qu'il y ait eu moins de va-et-vient dans le garage. De plus, l'année 2020 a été plus chaude qu'à l'habitude alors que l'année 2019 a été particulièrement froide en Outaouais. Bien que Gazifère utilise les volumes normalisés afin de réduire l'impact des variations de la température sur les résultats, la quantité d'énergie requise pour le chauffage des rampes d'accès est tributaire d'autres facteurs tels que la quantité des précipitations, l'ensoleillement et le vent qui peut transporter la neige environnante sur la rampe. Il est probable que la baisse des volumes soit en partie tributaire de la température particulièrement chaude de l'année 2020[19], mais aussi des autres facteurs énumérés précédemment. Il est donc normal de constater une baisse de volumes pour chauffer la rampe d'accès extérieure et le garage.

Pour conclure, Gazifère propose de poursuivre ce suivi considérant l'impact de la pandémie sur les résultats. Toutefois, Gazifère n'entrevoit pas de hausse significative dans les volumes de consommation considérant que toutes les unités sont habitées. Elle rappelle également que, bien que les analyses de rentabilité pour ces immeubles démontrent un indice de profitabilité en deçà du seuil de un (1), Gazifère juge que les ajustements effectués à ses pratiques permettront aux prochains participants à ce programme d'atteindre le seuil de rentabilité requis. En effet, Gazifère porte désormais une attention particulière à l'évaluation des volumes par unité de condo dans les immeubles présentant un grand nombre de logements. Gazifère s'assure également que les contrats avec les constructeurs précisent le type d'équipement qui sera installé dans chacune des unités afin de mieux calibrer le volume prévu pour ce type d'habitations.

[19] Les degrés-jours permettent de mesurer l'impact de la température pendant la saison de chauffage. En 2020, Gazifère avait budgété 3 273 degrés-jours tandis qu'au réel, les degrés-jours ont été de 3 139. Pour l'année 2019, Gazifère avait budgété 3 271 degrés-jours tandis qu'au réel, les degrés-jours ont été de 3 579.

PROGRAMME DÉDIÉ À LA DIVERSIFICATION DE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

Ce programme est destiné aux entrepreneurs en construction, aux nouveaux clients et aux clients existants. Il vise à offrir une aide financière ayant pour objectif d'augmenter l'installation de conduites de gaz naturel pour des équipements périphériques.

Dans sa décision D-2016-014[20], la Régie identifie les critères du suivi qui devra être réalisé par Gazifère pour ce programme :

> *« **[230]** Elle [la Régie] ordonne à Gazifère de déposer, dans le cadre de la fermeture réglementaire des livres, les suivis ci-après :*
>
> - ***pour chaque programme :***
> - *le nombre de participants,*
> - *les montants offerts,*
> - *le nombre de participants versus les dollars qui sont octroyés,*
> - *l'analyse de la rentabilité et l'analyse de l'impact tarifaire du programme, en tenant compte d'un taux d'effritement associé à la consommation,*
> - *le détail des coûts associés au programme tels que le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant;*
>
> - ***pour l'ensemble des subventions offertes par le programme commercial d'ajout de charges secteur résidentiel :***
> - *l'analyse de la rentabilité et de l'impact tarifaire prise au niveau global. »*

Le tableau suivant présente, par type d'appareil, le nombre de participants, le montant total d'aide financière ainsi que le nombre de participants par rapport aux montants octroyés et ce, pour l'année tarifaire 2020. À noter que certains participants au programme se retrouvent dans plus d'une catégorie d'appareils puisqu'ils ont combiné l'installation de différents appareils. Le tableau suivant fait donc abstraction des combinaisons réalisées par la clientèle.

[20] Décision D-2016-014, dossier R-3924-2015, phase 3, page 58.

Appareils	Nombre d'appareils admis en 2020	Montant offert	Nombre d'appareils admis par rapport aux montants octroyés
Fournaise (96 % efficacité)	4	10 000 $	10 000 $/4 = 2 500 $
Chauffe-piscine	15	22 500 $	22 500 $/15 = 1 500 $
Chauffe-eau 50 gallons « power vent »	8	6 400 $	6 400 $/8 = 800 $
Chauffe-eau sans réservoir	1	550 $	550 $/1 = 550 $
Cuisinière[21]	63	7 950 $ (32 X 150 $ + 31 X100 $)	7 950 $/63 = 126,2 $
Foyer	7	5 600 $	5 600 $/7 = 800 $
Sécheuse[(21)]	1	100 $	100 $/1 = 100 $
BBQ[(21)]	71	7 650 $ (11 X 150 $ + 60 X100 $)	7 650 $/71 = 107,7 $

Méthodologie appliquée pour l'analyse de Gazifère

Les prochains tableaux (page 17 et suivantes) présentent les données de consommation des participants à ce programme pour les cinq dernières années, soit de 2016 à 2020. Pour chaque appareil ou combinaison d'appareils, Gazifère présente un tableau comparatif, identifiant ce qui suit :

Pour chacune des années de participation (2016 à 2020), Gazifère a comparé les consommations de chaque participant avec la moyenne de leur consommation respective des deux années précédant l'année d'entrée dans le programme.

[21] Gazifère offre au constructeur un montant forfaitaire de 100 $ par sortie de gaz naturel. Dans la mesure où le constructeur inclut également les équipements consommant le gaz naturel, il peut alors obtenir l'entièreté de l'aide financière, soit 150 $. Dans le cas où le constructeur ne fait qu'installer les sorties de gaz naturel, Gazifère remet au client le montant correspondant à l'écart entre le 100 $ offert pour la sortie de gaz naturel et le maximum de l'aide offerte pour chaque type d'équipement. Or, 31 clients dans le cas de la cuisinière, 60 pour le BBQ ainsi que 1 pour la sécheuse n'ont pas fait la démonstration de l'installation de l'appareil et n'ont pas, par conséquent, reçu la balance de l'aide financière, soit 50 $.

Pour ce faire, Gazifère a calculé l'écart entre la consommation au cours de la première année de participation d'un client et la moyenne de la consommation des deux années précédant cette première année. Par exemple, pour un participant entré dans le programme en 2016, Gazifère a calculé l'écart de consommation entre la moyenne de 2014 et 2015 (soit les deux années précédant l'installation du ou des appareils chez le client) et la consommation 2016 (soit l'année d'installation du ou des appareils). Gazifère a procédé ainsi pour chacune des premières années de participation, de 2016 à 2020.

Il est important de souligner que lors de leur première année, les participants au programme procèdent généralement à l'installation du ou des appareils en cours d'année. Conséquemment, les données de consommation de ces premières années ne reflètent pas la consommation pour une année complète d'utilisation du ou des appareils. Afin d'obtenir une tendance de consommation conforme à la réalité, Gazifère procède à l'exercice détaillé ci-dessous pour les années subséquentes de consommation pour chaque participant.

Les années de consommation subséquentes sont également comparées avec la moyenne des deux années précédant l'année d'entrée du participant dans le programme. Par exemple, pour un participant entré dans le programme en 2016, Gazifère calcule l'écart de consommation entre les volumes totaux consommés en 2017 (soit un an **après** l'installation du ou des appareils) et la moyenne de consommation pour les années 2014 et 2015 (soit les deux années **avant** l'installation du ou des appareils). En procédant ainsi, Gazifère s'assure d'obtenir des données reflétant une année complète de consommation avec le ou les appareils, et acquiert donc une analyse plus juste, bien qu'elle demeure tout de même approximative considérant que l'entreprise est dans l'incapacité d'isoler la consommation de l'appareil admis dans le programme.

Par ailleurs, afin d'éliminer les écarts de consommation attribuables aux variations de la température, Gazifère a normalisé les données de consommation annuelles utilisées. Pour faciliter la lecture de ces données, Gazifère présente, pour chaque appareil ou combinaison d'appareils, le scénario de référence correspondant à la consommation annuelle estimée[22], identifie le nombre de participants par année ainsi que le nombre de participants retirés de l'analyse de consommation. Gazifère a pris la décision d'exclure les nouveaux clients de son analyse afin de ne pas dénaturer les résultats de l'exercice en utilisant des données de consommation incomplètes. En effet, ces programmes commerciaux sont offerts autant à la clientèle existante qu'aux nouveaux clients de Gazifère. Dans le cas où il s'agit de nouveaux clients[23], Gazifère ne dispose pas de données historiques de consommation sur une période minimale de 12 mois lui permettant de faire une comparaison entre une consommation antérieure adéquate (minimale de 12 mois) et la consommation suivant le début de sa participation au programme.

[22] Dossier R-3924-2015, phase 3, pièce B-0362, GI-22, Document 1, page 10 de 15.
[23] Soit un client arrivé sur le réseau au cours de l'année précédant son entrée dans le programme ou en cours d'année (autant dans le cas d'une nouvelle construction que dans celle d'un emménagement).

Changements suivant la décision D-2020-159

Dans le cadre de la décision D-2020-159, la Régie réitérait les conditions entourant l'acceptation des équipements BBQ :

> « *[113] La Régie est satisfaite des explications de Gazifère. Elle est d'avis que les volumes correspondants aux équipements BBQ sont « marginaux ». Elle réitère néanmoins sa demande de jumeler ce périphérique à l'un des périphériques suivants : cuisinière, sèche-linge, appareil de chauffage, chauffe-eau et chauffe-piscine.* »[24]

Gazifère avait effectivement interprété différemment la décision initiale de la Régie approuvant les projets-pilotes (D-2016-014). Pour les nouveaux clients, l'entreprise permettait l'ajout du BBQ et du foyer lorsque l'équipement était jumelé à l'installation d'un autre appareil au gaz naturel[25] mentionné dans la liste énoncée par la Régie dans l'extrait ci-dessus, et ce, même si l'ajout du deuxième périphérique ne pouvait permettre aux clients de se prévaloir d'une aide financière découlant des programmes commerciaux.

Suivant la décision D-2020-159, Gazifère a précisé les conditions d'application de ces deux programmes commerciaux sur son site Internet. Puisque ces deux périphériques ont été traités différemment pendant les mois précédant la réception de la décision (donc de janvier à fin novembre 2020), le présent rapport annuel 2020 comptabilise et analyse encore des participants pour l'installation du périphérique BBQ ou foyer, sans que celui-ci soit jumelé à un autre périphérique subventionné par l'entremise des programmes commerciaux.

Il importe de préciser qu'un certain nombre de participants pour les périphériques BBQ et foyer seront également présentés dans le rapport annuel 2021 en raison des délais encourus entre le moment de la réception de la décision D-2020-159 et celui de la réception des demandes de paiement pour l'installation de ces périphériques. En effet, certains entrepreneurs en construction attendent d'accumuler un certain nombre de demandes de paiement avant de les transmettre à Gazifère. La réception de certaines demandes de paiement pour l'installation des appareils au cours de l'année 2020 a donc eu lieu à un moment où il était impossible pour Gazifère de comptabiliser ces participants en 2020. Conséquemment, un certain nombre de participants, dont l'appareil a été installé au cours de l'année 2020, seront traités dans le cadre du rapport annuel 2021.

Participants aux programmes commerciaux – Secteur résidentiel

Le nombre de participants à s'être prévalus des aides financières offertes dans le cadre de ce programme connait, de manière générale, une augmentation chaque année, tel qu'il appert du tableau ci-dessous.

[24] Décision D-2020-159, Dossier R-4122-2020, phase 2, page 30, paragraphe 113.
[25] Par exemple, lorsque l'équipement BBQ et/ou foyer était jumelé avec l'installation d'une fournaise ou d'un chauffe-eau.

Participants par année			
Année	**Nombre total de participants**	**Nombre de participants retirés de l'analyse de consommation[26]**	**Nombre de participants analysés**
2016	27	7	20
2017	132[27]	87	45
2018	90	41	49
2019	106	65	41
2020	122	84	38
Total	**477**	**284**	**193**

Gazifère est d'avis que la hausse du nombre de participants démontre un accueil positif de ce programme par la clientèle. Malgré cette hausse, plusieurs clients doivent d'être retirés de l'analyse en raison de l'absence d'historique de consommation sur une période minimale de 12 mois, faisant ainsi descendre drastiquement le nombre de participants sur lequel Gazifère peut analyser ses hypothèses. Ce ne sont donc pas tous les appareils ou catégories d'appareils qui possèdent un nombre suffisant de participants et/ou de données de consommation permettant de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de consommation établies lors de la mise en place du programme.

Bien que, de manière générale, la consommation de gaz naturel des participants tend à augmenter avec les années, Gazifère demeure d'avis que pour tirer des conclusions sur la fiabilité des hypothèses de consommation proposées initialement, il sera nécessaire d'analyser la consommation d'un plus grand nombre de participants et d'avoir des données plus complètes, et ce, sur une plus longue période de temps. Le contexte particulier de l'année 2020 résultant de la pandémie de la Covid-19 milite également en faveur de l'accumulation de données de consommation supplémentaires avant de tirer des conclusions sur les données. En effet, malgré le fait que le nombre de participants et la consommation de ceux-ci tendent à augmenter, il est possible de constater une diminution de la consommation au cours de l'année 2020 pour plusieurs appareils ou combinaisons d'appareils. Gazifère n'est pas en mesure d'expliquer cette diminution de consommation, mais il est raisonnable de penser que le contexte pandémique et économique connu au cours de l'année 2020 peut avoir altéré les habitudes de consommation des participants.

[26] Les participants sont retirés de l'analyse puisqu'il s'agit de nouveaux clients sans historique de consommation et sans une consommation complète sur une période minimale de 12 mois.

[27] L'augmentation importante du nombre de participants s'explique par une demande provenant d'un entrepreneur en construction pour l'installation de BBQ et de cuisinières dans un nombre important d'unités d'habitation en construction. En analysant les autres années de participation au programme commercial, il appert qu'une telle demande d'un entrepreneur en construction pour un nombre aussi important d'unités d'habitation est assez exceptionnelle. Habituellement, Gazifère reçoit des demandes d'entrepreneurs pour quelques unités d'habitation à la fois.

Conséquemment, à ce jour et pour la majorité des programmes, Gazifère considère qu'elle détient encore trop peu de données pour conclure avec une certaine assurance à la validité des hypothèses de consommation utilisées dans le cadre de ses programmes.

Les données de consommation comptabilisées et analysées par Gazifère dans les prochaines pages du présent rapport se veulent être des données approximatives. En effet, il est impossible pour Gazifère de déterminer avec précision quel est le réel impact de l'ajout des appareils puisqu'elle n'est pas en mesure d'isoler spécifiquement la consommation des appareils admis au programme. Conséquemment, dans le cas de l'ajout d'un ou de plusieurs appareils chez un client de Gazifère, les données de consommation que l'entreprise sera en mesure d'analyser comprendront autant la consommation des nouveaux appareils que ceux antérieurement installés. Il est donc possible que toute augmentation ou diminution soit attribuable à l'utilisation de l'un ou l'autre des appareils (anciens comme nouveaux). Pour cette raison, sans la réalisation d'évaluations complexes et étoffées supplémentaires, telles qu'un sondage[28] visant à identifier les changements dans les habitudes de consommation d'énergie des participants (ex. nombre d'occupants, taux de présence à la maison, rénovations majeures, etc.), les conclusions tirées de l'analyse des données présentées par Gazifère ci-après devront toujours s'accompagner d'une interprétation. Ces conclusions permettront à Gazifère de se conforter, ou non, avec les hypothèses de base. Il serait par contre inadéquat de prétendre que ces analyses offrent un portrait précis des effets volumétriques associés aux ajouts de charges, considérant qu'il est impossible d'isoler les consommations des appareils.

Ces analyses sont un guide pour déterminer les impacts des appareils, mais n'offrent pas un portrait précis de la situation, notamment en raison du manque de participants, mais surtout de l'impossibilité, dans une grande majorité des cas, d'isoler l'impact précis de l'installation d'un appareil ou d'une combinaison d'appareils sur les volumes de consommation des participants.

[28] La réalisation d'un sondage dans le cadre de ce programme nécessiterait l'approbation d'un budget spécifique à cet égard. En raison du nombre élevé de participants, il serait avisé de confier le développement du questionnaire de même que la réalisation d'un tel sondage à une firme externe. Gazifère est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'investir dans un tel exercice. Les résultats des analyses de consommation permettent déjà de tirer certaines conclusions sur le réalisme des prévisions de consommation.

Appareils approuvés par la Régie[29]

Fournaise (96 % efficacité)

Consommation annuelle estimée : 1 500 m³
Nombre de participants en 2016: 6 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2017 : 5 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2018 : 11 participants (6 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2019 : 3 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2020 : 3 participants (1 des participants a été exclu)
Total de participants : 28 participants (10 participants ont été exclus)

Consommation moyenne en 2020 des participants (2016 à 2019)[30] : 1397 m³

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**489 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**506 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**743 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**848 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**842 m³**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**1 274 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**1 289 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**1 073 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**1 336 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**1 493 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**1 442 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**1 108 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**1 492 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**1 544 m³**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**1 594 m³**								

ANALYSE : Les résultats exposés dans le tableau ci-dessus démontrent clairement que l'ajout d'une fournaise produit un effet à la hausse sur le volume de gaz naturel consommé par les participants. De plus, l'ajustement qui a été approuvé par la Régie relativement aux prévisions de

[29] Décision D-2016-014, Dossier R-3924-2015, phase 3, page 57, paragraphes 226 et 229.
[30] Tous les participants possédant une année complète de consommation.

la consommation annuelle (décision D-2020-159[31]) permet d'avoir une prévision beaucoup plus près de la consommation réelle des participants[32].

Il est effectivement possible de constater que dès la deuxième année complète de consommation des participants, la consommation tend à se rapprocher de la prévision révisée de 1 500 m³ et continue d'augmenter au cours des années subséquentes. En effet, les nouvelles consommations obtenues au cours de l'année 2020 permettent de confirmer ce constat et de renforcer les conclusions de Gazifère sur l'effet volumétrique associé à l'ajout de cet appareil.

La consommation des participants au cours de l'année 2020 confirme la tendance des années antérieures à l'effet que l'ajout d'une fournaise a un impact à la hausse sur la consommation puisque la moyenne des deux participants évalués représente déjà plus de la moitié de la prévision de 1 500 m³, et ce, pour une première année incomplète de consommation.

---

[31] Décision D-2020-159, Dossier R-4122-2020, phase 2, page 37, paragraphe 140.
[32] Les ajustements ne portent pas uniquement sur la prévision de consommation annuelle. Une diminution équivalente de l'aide financière a été approuvée par la Régie et effectuée par Gazifère.

Chauffe-piscine

Consommation annuelle estimée : 750 m³
Nombre de participants en 2016: 5 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2017 : 12 participants (2 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2018 : 17 participants (4 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2019 : 5 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2020 : 14 participants (2 des participants ont été exclus)
Total de participants : 53 participants (10 participants ont été exclus)

Consommation moyenne en 2020 des participants (2016 à 2019)[33] : 545 m³

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**416 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**481 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**557 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**381 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**245 m³**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**370 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**489 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**934 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**402 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**185 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**536 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**575 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**161 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**627 m³**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**387 m³**								

ANALYSE : Les chauffe-piscines représentent le deuxième programme dont une modification de la prévision de consommation annuelle a été approuvée par la Régie aux termes de la décision D-2020-159[34]. La nouvelle année complète de consommation pour les participants 2016 à 2019 permet à Gazifère de valider la nouvelle prévision utilisée.

En effet, en analysant les consommations individuelles obtenues au cours de l'année 2020, il est possible de constater que près de la moitié des participants de 2016 à 2019 ont une consommation de plus 500 m³ et la moyenne de ces consommations est de 1 014 m³.

[33] *Supra*, note 29.
[34] Décision D-2020-159, dossier R-4122-2020, phase 2, page 37, paragraphe 140.

De plus, en 2020, quelques participants enregistrent des diminutions de consommation par rapport à leur historique, ce qui peut s'expliquer par un changement de propriétaire, un changement d'habitude ou encore, une utilisation moins accrue de l'appareil et/ou des autres appareils au gaz naturel. En faisant abstraction de ces consommations anormales, les moyennes de la consommation additionnelle pour les années 2016 à 2019 sont les suivantes :

	Nombre de participants avec une consommation négative	Moyenne de consommation (sans les données négatives)
Participants 2016	1	522 m³
Participants 2017	2	882 m³
Participants 2018	1	660 m³
Participants 2019	0	402 m³

Ces observations permettent de faire des constats similaires à ceux formulés dans le rapport annuel pour la fermeture des livres 2019[35] concernant la volatilité des volumes consommés d'une année à l'autre pour ce type d'appareil, laquelle peut possiblement s'expliquer par l'influence que la température estivale a sur l'utilisation ou non de l'appareil.

---

[35] Dossier R-4122-2020, phase 2, B-0030, GI-11, Document 10, page 22 de 46.

Chauffe-eau 50 gallons « power vent »

Consommation annuelle estimée : 600 m³
Nombre de participants en 2016: 4 participants
Nombre de participants en 2017 : 10 participants (4 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2018 : 23 participants (6 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2019 : 17 participants (6 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2020 : 7 participants (1 des participants a été exclu)
Total de participants : 61 participants (17 participants ont été exclus)

Consommation moyenne en 2020 des participants (2016 à 2019)[36] : 393 m³

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**125 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**163 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**282 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**543 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**52 m³**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**343 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**171 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**409 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**629 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**339 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**96 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**332 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**421 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**81 m³**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**468 m³**								

ANALYSE : La prévision des volumes additionnels que devrait représenter l'ajout d'un tel appareil est de 600 m³. L'année 2020 bonifie les analyses de Gazifère en ajoutant une période additionnelle de 12 mois de consommation pour les participants 2016 à 2018 ainsi qu'une première année complète pour les participants 2019. Ces données permettent à l'entreprise de constater une certaine constance de consommation pour les participants de 2016 à 2018. La moyenne de consommation des participants 2017 demeure toujours considérablement moindre que ceux de 2016 et 2018. Tel que mentionné dans le rapport annuel 2019[37], l'un des participants 2017 a une consommation négative, ce qui demeure difficilement explicable vu la nature de l'appareil installé. En soustrayant ce participant du calcul des consommations en 2020, la moyenne demeure relativement stable en comparaison avec celle déclarée en 2019 (234 m³ en

[36] *Supra,* note 29.
[37] Dossier R-4122-2020, phase 2, B-0030, GI-11, Document 10, page 23 de 46.

2020 vs 252 m³ en 2019). De plus, la première année complète de consommation pour les participants 2019 vient solidifier la prévision de volumes de Gazifère pour cet appareil.

En analysant la consommation individuelle des participants, il est également possible de constater que sur un total de 38 participants analysés et ayant une année complète de consommation en 2020 (2016 à 2019), 21 ont une consommation 2020 supérieure à 300 m³ (le tiers d'entre eux consomme des volumes de plus de 600 m³). La moyenne de consommation de ces 21 participants est de 664 m³. La moyenne des 38 participants analysés et ayant une année complète de consommation en 2020 est de 538 m³.

Finalement bien que l'année 2020 affiche des données de consommation incomplètes (les participants ayant installé l'appareil en cours d'année), trois participants ont des consommations négatives, lesquelles peuvent s'expliquer possiblement par l'installation de l'appareil dans les derniers mois de l'année. En retirant de l'équation ces trois participants, la moyenne de consommation augmente alors à 232 m³, ce qui est plus représentatif des consommations constatées lors des premières années des participants antérieurs (2016 à 2019).

Il est donc possible de conclure que les volumes prévus de 600 m³ sont représentatifs de la réalité. Gazifère est toujours d'avis que des années additionnelles de consommation et l'arrivée de nouveaux participants permettront de consolider ses constats. Dans l'immédiat, Gazifère propose de maintenir la prévision de 600 m³ et l'aide financière initiale.

Chauffe-eau sans réservoir

Consommation annuelle estimée : 433 m³
Nombre de participants en 2016: 3 participants (les 3 participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : 2 participants (1 des participants a été touché par les inondations 2017. Il a donc été enlevé de l'analyse puisqu'il n'est maintenant plus client de Gazifère)
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Nombre de participants en 2020 : 1 participant (le participant a été exclu)
Total de participants : 6 participants (5 participants ont été exclus)

Consommation moyenne en 2020 du participant (2018)[38] : 362 m³

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**86 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**270 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**362 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

ANALYSE : Les additions de volumes prévues pour cet appareil sont de l'ordre de 433 m³ par année. La nouvelle année complète de consommation du participant 2018 permet de constater à nouveau une augmentation des volumes, lesquels se rapprochent de la prévision de 433 m³. Il est toutefois difficile de démontrer une réelle tendance avec les résultats présentés ci-dessus puisque l'analyse de consommation repose, à ce stade, sur un seul participant. Gazifère propose de maintenir la prévision ainsi que l'aide financière initiale en attendant d'être en mesure de confirmer les données ou de les revoir, le cas échéant.

---

[38] *Supra,* note 29.

Cuisinière

Consommation annuelle estimée : 113 m³
Nombre de participants en 2016: 4 participants
Nombre de participants en 2017 : 15 participants (5 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2018 : 22 participants (14 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2019 : 24 participants (15 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2020 : 22 participants (11 des participants ont été exclus)
Total de participants : 88 participants (46 participants ont été exclus)

Consommation moyenne en 2020 des participants (2016 à 2019)[39] : 80 m³

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**70 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**25 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**164 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**60 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**40 m³**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**103 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**157 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**119 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**-16 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**106 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**174 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**114 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**163 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**90 m³**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**204 m³**								

ANALYSE : Le volume additionnel prévu pour cet appareil est de 113 m³ par année. L'année complète de consommation supplémentaire (2020) permet de constater, pour les participants 2016 et 2018, des consommations dépassant la prévision initiale. Toutefois, il est possible de constater une réduction importante de la moyenne de consommation pour l'année 2020 des participants 2017. Il appert que quatre participants ont des consommations négatives, lesquelles influencent à la baisse la moyenne puisqu'en retirant ces participants de l'équation, la consommation pour les participants 2017 augmente alors à 258 m³. La situation est similaire pour les participants 2019, dont plusieurs présentent une consommation négative pour leur première année complète de consommation. En soustrayant ces participants, la moyenne augmente alors à 186 m³, soit un niveau comparable aux premières années complètes de consommation des autres participants.

[39] *Supra,* note 29.

Les résultats (excluant les participants ayant une consommation négative) tendent donc à confirmer le réalisme de la prévision des volumes. Les diminutions de consommation chez certains participants constituent toutefois un enjeu et demeurent difficiles à expliquer en l'absence d'analyses approfondies des comportements de la clientèle. En effet, avec une prévision d'ajout de charge de faible ampleur (113 m³), une variation de la consommation d'un participant (à la hausse ou à la baisse) peut s'expliquer tout simplement par un changement d'habitudes. Malgré tout, les résultats pour ce programme sont très encourageants puisque, de manière générale, ils permettent de constater un effet positif associé à cet appareil. Gazifère propose donc de maintenir la prévision de 113 m³ ainsi que l'aide financière.

Sécheuse

Consommation annuelle estimée :	115 m³
Nombre de participants en 2016:	Aucun participant
Nombre de participants en 2017 :	1 participant
Nombre de participants en 2018 :	Aucun participant
Nombre de participants en 2019 :	1 participant
Nombre de participants en 2020 :	1 participant (le participant a été exclu)
Total de participants :	3 participants (1 participant exclu)

Consommation moyenne en 2020 des participants (2017 et 2019)[40] : 298 m³

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**437 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**53 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**748 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**37 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**601 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**558 m³**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

[40] *Supra,* note 29.

ANALYSE : N'ayant pas eu de nouveaux participants (un seul participant s'est ajouté en 2020, mais a dû être retiré de l'analyse de consommation), il n'est pas possible de conclure au réalisme de la prévision de 115 m³ pour cet appareil. Notons que les deux seuls participants pris en considération dans cette analyse présentent des données de consommation très différentes. Par ailleurs, tout comme pour la cuisinière, la prévision d'ajout de charge pour cet appareil étant de faible ampleur (115 m³), un simple changement d'habitudes peut occasionner une variation importante (à la hausse ou à la baisse) de la consommation d'un participant. Il est donc difficile de tirer des constats précis dans une telle situation et à partir de deux participants seulement.

Gazifère propose de maintenir un suivi du présent programme afin de permettre l'ajout d'années de consommation et de nouveaux participants. L'entreprise demande donc le maintien de la prévision de 115 m³ ainsi que de l'aide financière.

Unité de chauffage

Consommation annuelle estimée : 650 m³
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : 1 participant
Nombre de participants en 2020 : Aucun participant
Total de participants : 1 participant

Consommation moyenne en 2020 du participant (2019)[41] : 118 m³

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**369 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**118 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

ANALYSE : Les conclusions pouvant être tirées des résultats relatifs à cet appareil demeurent très limitées (un seul participant). Il est possible de constater que l'ajout d'une unité de chauffage crée effectivement un effet à la hausse sur les volumes. Toutefois, les données récoltées au cours des deux années de consommation du participant au programme démontrent une variation assez importante des volumes. La première année de participation, bien qu'incomplète, présente une consommation de plus de la moitié de la prévision tandis que la deuxième année (première année complète) enregistre une diminution de cette consommation. Il est difficile d'identifier les raisons de cette diminution, laquelle peut s'expliquer par plusieurs facteurs tels qu'un changement d'habitude, l'utilisation, ou non, de l'appareil en raison de la température, etc. L'ajout d'années de consommation et surtout l'ajout de participants permettra de mieux apprécier l'ajout volumétrique de ce programme dans les prochaines années et ainsi, de confirmer ou infirmer l'estimation de

[41] *Supra,* note 29.

Gazifère. L'entreprise demande donc de maintenir la prévision de 650 m³ ainsi que l'aide financière.

Foyer[42]

Consommation annuelle estimée : 600 m³
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : 1 participant (le participant a été exclu)
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : 12 participants (les 12 participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2020 : 1 participant (le participant a été exclu)
Total de participants : 14 participants (14 participants exclus)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

---

[42] Gazifère réfère la Régie aux pages 13 et 14 du présent document où elle explique les raisons pour lesquelles aucune analyse n'a pu être effectuée pour ce groupe d'appareils.

BBQ[43]

Consommation annuelle estimée : 100 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : 10 participants (les 10 participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2020 : 31 participants (les 31 participants ont été exclus)
Total de participants : 41 participants (41 participants exclus)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

[43] *Supra,* note 42.

Résumé des consommations moyennes des appareils[44]

			Moyenne des années complètes par participant par année			
Appareils approuvés	**Hypothèses de consommation**	**Consommation moyenne des participants ayant une année complète (2016 à 2019) en 2020**	**Moyenne des participants 2016**	**Moyenne des participants 2017**	**Moyenne des participants 2018**	**Moyenne des participants 2019**
Fournaise	1500	1397	1463	1425	1091	1336
Chauffe-piscine	750	545	276	551	755	402
Cuisinière	113	80	144	141	117	-16
PV	600	393	393	116	371	629
Tankless	433	362	S/O	S/O	316	S/O
Sécheuse	115	298	S/O	636	S/O	37
Unité de chauffage	650	118	S/O	S/O	S/O	118
Foyer	600	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
BBQ	100	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O

[44] Décision D-2016-014, Dossier R-3924-2015, phase 3, page 57, paragraphes 226 et 229.

Combinaison d'appareils

Fournaise (96 % efficacité) et Chauffe-eau 50 gallons « power vent »

Consommation annuelle estimée : 1 500[45] + 600 = 2 100 m³
Nombre de participants en 2016: 1 participant
Nombre de participants en 2017 : 1 participant
Nombre de participants en 2018 : 2 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Nombre de participants en 2020 : Aucun participant
Total de participants : 4 participants (1 participant exclu)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**- 233 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**1 382 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**552 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**232 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**1 456 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**1 559 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**- 168 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**1 431 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**1 557 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**457 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**1 506 m³**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**103 m³**								

ANALYSE : Le nombre de participants demeure faible puisqu'il n'y a eu aucune nouvelle demande de participation au cours des années 2019 et 2020, ce qui limite les conclusions pouvant être tirées relativement à ce groupe d'appareils. Toutefois, l'année complète de consommation supplémentaire permet d'avoir un meilleur portrait de l'effet à la hausse de l'ajout de charge chez les participants 2016 à 2018, et ce, bien que les volumes demeurent sous la prévision de 2 100 m³.

Les résultats du seul participant 2016 ont par ailleurs été traités avec beaucoup de prudence en raison de la volatilité de l'effet associé à l'ajout de ces appareils sur sa consommation dans les dernières années (-233 m³ à 457 m³). Considérant qu'il n'y a qu'un seul participant pour l'année

[45] Aux termes de la décision D-2020-159, une réduction de la prévision de la fournaise à 1 500 m³ a été approuvée par la Régie.

2016, la variation de consommation peut s'expliquer de différentes manières (ex. changement d'habitudes, diminution du nombre d'occupants, voyages ou absences prolongées, etc.).

Pour le moment, Gazifère demande le maintien de la prévision volumétrique et de l'aide financière pour cette combinaison d'appareils puisqu'aucun changement n'a été demandé pour l'un ou l'autre des appareils individuels.

Foyer et BBQ

Consommation annuelle estimée : 600 + 100 = 700 m³
Nombre de participants en 2016: 1 participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Total de participants : 1 participant

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**269 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**511 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**476 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**597 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**373 m³**								

ANALYSE : Les conclusions pouvant être tirées relativement à ce groupe d'appareils demeurent très limitées puisqu'elles sont basées sur un unique participant. Plusieurs éléments (ex. : changements d'habitudes, températures, diminution ou augmentation d'occupants, etc.), aussi minimes soient-ils, peuvent donc avoir un impact important sur les résultats dans une telle situation. Cela étant dit, dans le cas présent, les volumes additionnels se trouvent, de manière générale, dans l'ordre de grandeur de ce qui était attendu, soit près ou au-delà de 500 m³ (trois années complètes sur quatre).

Il importe toutefois de préciser que Gazifère gérait les applications à ces deux programmes commerciaux d'une manière qui différait de celle permise par la Régie, tel qu'expliqué dans l'introduction relative au programme commercial dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel. Ainsi, aucun participant supplémentaire ne sera ajouté dans ce groupe d'appareils. Gazifère propose donc de cesser l'évaluation cette combinaison d'appareils.

BBQ et Cuisinière

Consommation annuelle estimée : 100 + 113 = 213 m³
Nombre de participants en 2016: 3 participants (2 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2017 : 73 participants (73 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2018 : 8 participants (6 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2019 : 25 participants (20 des participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2020 : 33 participants (26 des participants ont été exclus)
Total de participants : 142 participants (127 participants exclus)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**- 337 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**184 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**-153 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**76 m³**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**- 410 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**75 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**-202 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**- 186 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**104 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**- 5 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**- 205 m³**								

ANALYSE : L'ajout d'une cuisinière et d'un BBQ devrait entraîner un ajout de charge de l'ordre de 231 m³. L'analyse de ce groupe d'appareils demeure toutefois limitée puisque le nombre de participants demeure restreint (seuls huit participants présentent des années complètes de consommation). De plus, Gazifère observe une grande variation non seulement dans les résultats (de -205 à 104 m³) d'une année à l'autre, mais également dans les consommations individuelles en 2020 pour les participants de 2016 à 2019, les volumes variant de

-855 m³ à 517 m³. Cette variation importante démontre les limites de ce type d'analyse lorsque la prévision volumétrique est aussi basse que celle de ces deux appareils.

Gazifère a tout de même effectué l'analyse individuelle des huit participants ayant une année complète de consommation et cinq d'entre eux ont une consommation négative. Puisque l'un des appareils est utilisé majoritairement lors de la période estivale, une utilisation moins accrue peut être compréhensible, d'une année à l'autre. Toutefois, la cuisinière est un appareil dont l'utilisation est assez constante dans les ménages. Néanmoins, la consommation positive des autres trois participants ayant une année complète au cours de l'année 2020 donne une moyenne volumétrique de 176 m³, ce qui se rapproche de la prévision de 213 m³.

À ce stade, Gazifère demande le maintien de la prévision volumétrique et de l'aide financière puisqu'aucun changement n'a été demandé pour l'un ou l'autre de ces appareils, individuellement.

Chauffe-piscine et BBQ

Consommation annuelle estimée : 750[46] + 100 = 850 m³
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : 4 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2018 : 2 participants (1 des participants a été exclu)
Nombre de participants en 2019 : 1 participant
Nombre de participants en 2020 : 1 participant (le participant a été exclu)
Total de participants : 8 participants (3 participants exclus)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**663 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**212 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**- 49 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**936 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**733 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**407 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**105 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**517 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**224 m³**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

ANALYSE : Les volumes additionnels prévus pour ce groupe d'appareils sont de l'ordre de 850 m³. La faible participation à ce programme restreint l'analyse pouvant être effectuée.

La moyenne de consommation pour les participants 2017 est toujours plus faible que celle des participants 2018 et 2019. Il faut toutefois rappeler que l'un des participants a déménagé au cours de l'été 2019, ce qui peut justifier la faible moyenne. En effet, dans une situation où il y a peu de participants, les variations de la consommation de l'un d'entre eux aura nécessairement un impact plus important que lorsque l'échantillon de participants est plus grand.

L'entreprise demande pour le moment le maintien de la prévision volumétrique et de l'aide financière, aucun changement n'ayant été demandé pour l'un ou l'autre des appareils, individuellement.

[46] Aux termes de la décision D-2020-159, une réduction de la prévision du chauffe-piscine à 750 m³ a été approuvée par la Régie.

Fournaise et BBQ

Consommation annuelle estimée : 1 500 + 100 = 1 600 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : 1 participant
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Nombre de participants en 2020 : Aucun participant
Total de participants : 1 participant

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**400 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**805 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**856 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**925 m³**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

ANALYSE : Bien que l'analyse pour ce groupe d'appareils demeure très limitée (un seul participant depuis 2016), l'année additionnelle de consommation complète permet de confirmer la hausse de la consommation suivant l'ajout de ces appareils. Dès la première année complète de consommation, les volumes du participant ont atteint 800 m³ et ont augmenté légèrement, atteignant plus de 900 m³ au cours de l'année 2020. Ces résultants demeurent toutefois sous le niveau de la prévision de consommation de 1 600 m³. Puisqu'il n'y a eu qu'un seul participant, Gazifère considère qu'il serait prématuré, à ce stade, de tirer des conclusions eu égard aux résultats, d'autant plus que les analyses effectuées sur les participants du volet fournaise (page 17) semblent indiquer que la prévision volumétrique pour la fournaise (1 500 m³) est conforme à la réalité. L'entreprise demande donc le maintien de la prévision volumétrique et de l'aide financière, considérant qu'aucun changement additionnel n'ait été demandé.

Foyer et Cuisinière[47]

Consommation annuelle estimée : 600 + 113 = 713 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : 2 participants (les 2 participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : 3 participants (les 3 participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2020: Aucun participant
Total de participants : 3 participants (3 participants exclus)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

[47] Gazifère réfère la Régie à la page 13 du présent document où elle explique les raisons pour lesquelles aucune analyse n'a pu être effectuée pour ce groupe d'appareils.

Chauffe-eau sans réservoir et foyer[48]

Consommation annuelle estimée : 433 + 600 = 1 033 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : 1 participant (le participant a été exclu)
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Nombre de participants en 2020 : Aucun participant
Total de participants : 1 participant (1 participant exclu)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

[48] *Supra,* note 47.

Foyer, BBQ et Cuisinière[49]

Consommation annuelle estimée : 600 + 100 + 113 = 813 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : 6 participants (les 6 participants ont été exclus)
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Nombre de participants en 2020 : 6 participants (les 6 participants ont été exclus)
Total de participants : 12 participants (12 participants exclus)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

[49] *Supra*, note 47.

BBQ et chauffe-eau 50 gallons « power vent »

Consommation annuelle estimée : 100 + 600 = 700 m³
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : 1 participant
Nombre de participants en 2019 : 2 participants (1 participant a été exclu)
Nombre de participants en 2020 : Aucun participant
Total de participants : 3 participants (1 participant exclu)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**692 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**316 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**550 m³**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**1054 m³**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**554 m³**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

ANALYSE : Les conclusions pouvant être tirées des résultats de ce groupe d'appareils demeurent très limitées en raison du nombre restreint de participants. Le participant de l'année 2018 affiche une consommation relativement stable tandis que le participant 2019, qui vient de compléter sa première année complète de consommation, affiche une importante hausse de volumes en 2020 (1 054 m³). La prévision volumétrique étant de 700 m³, les résultats obtenus, à ce jour, sont très encourageants. Considérant la variabilité des résultats entre les participants ainsi que le nombre restreint de participants, Gazifère considère toutefois que les résultats doivent être analysés avec prudence.

Gazifère demande, pour le moment, le maintien de la prévision volumétrique et de l'aide financière, aucun changement n'ayant été demandé pour l'un ou l'autre des appareils, individuellement.

Chauffe-eau 50 gallons « power vent », BBQ et Cuisinière[50]

Consommation annuelle estimée : 600 + 100 + 113 = 813 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : 1 participant (le participant a été exclu)
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Nombre de participants en 2020 : Aucun participant
Total de participants : 1 participant (1 participant exclu)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**						

[50] *Supra*, note 47.

Cuisinière et chauffe-eau sans réservoir

Consommation annuelle estimée : 433 + 113 = 546 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : 1 participant
Nombre de participants en 2020 : Aucun participant
Total de participants : 1 participant

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**- 88 m^3**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**- 116 m^3**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

ANALYSE : Avec un seul participant, les conclusions pouvant être tirées des résultats de cette combinaison d'appareils demeurent très limitées, d'autant plus que les consommations sont négatives. La consommation négative du participant pour la première année pouvait s'expliquer par l'installation de l'appareil lors des deux derniers mois de l'année. Toutefois, la consommation négative de la deuxième année du participant est difficilement explicable vu la nature de l'un des appareils (chauffe-eau sans réservoir). Gazifère demande, pour le moment, le maintien de la prévision volumétrique et de l'aide financière de cette combinaison d'appareils puisqu'aucun changement n'a été demandé pour l'un ou l'autre des appareils, individuellement.

Fournaise, foyer, cuisinière et BBQ[51]

Consommation annuelle estimée : 2000 + 600 + 113 + 100 = 2 813 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : 1 participant (le participant a été exclu)
Total de participants : 1 participant (1 participant exclu)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

[51] *Supra*, note 47.

Cuisinière et chauffe-eau 50 gallons « power vent »

Consommation annuelle estimée : 113 +600 = 713 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Nombre de participants en 2020 : 1 participant
Total de participants : 1 participant

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**40 m^3**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

ANALYSE : Avec un seul participant, lequel ne compte pas encore une année complète de consommation, il serait déraisonnable pour Gazifère de tenter de tirer des conclusions de l'analyse relative à ce groupe d'appareils. À ce stade, Gazifère demande le maintien de la prévision volumétrique et de l'aide financière de cette combinaison d'appareils puisqu'aucun changement n'a été demandé pour l'un ou l'autre des appareils, individuellement.

Cuisinière et fournaise[52]

Consommation annuelle estimée : 113 + 1 500 = 1 613 m^3
Nombre de participants en 2016: Aucun participant
Nombre de participants en 2017 : Aucun participant
Nombre de participants en 2018 : Aucun participant
Nombre de participants en 2019 : Aucun participant
Nombre de participants en 2020 : 1 participant (le participant a été exclu)
Total de participants : 1 participant (1 participant exclu)

Participants 2016		*Participants 2017*		*Participants 2018*		*Participants 2019*		*Participants 2020*	
Comparatif	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*	*Comparatif*	*Écart calculé*
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2018 et 2019	**S/O**
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2017 et 2018	**S/O**		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2016 et 2017	**S/O**				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	**S/O**	Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2015 et 2016	**S/O**						
Écart entre la moyenne de consommation 2020 vs celle 2014 et 2015	**S/O**								

[52] *Supra*, note 47.

PROGRAMME DÉDIÉ À LA DIVERSIFICATION DE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL DANS LE SECTEUR COMMERCIAL

Ce programme vise l'ajout de charge auprès de la clientèle existante et a pour objectif d'offrir une aide financière aux petits clients commerciaux plus particulièrement, qui sont en affaires depuis plus de 12 mois.

Dans sa décision D-2016-014[53], la Régie identifie les critères du suivi qui devra être réalisé par Gazifère pour ce programme :

> *« **[240]** Elle [la Régie] ordonne à Gazifère de déposer, dans le cadre de la fermeture réglementaire des livres les suivis ci-après :*
>
> - ***pour chaque programme :***
> - *le nombre de participants,*
> - *la description du programme, soit les types et le nombre d'équipements et de sorties de gaz installés,*
> - *les montants d'aide financière offerts,*
> - *l'analyse de la rentabilité et l'analyse de l'impact tarifaire,*
> - *le suivi sur les trois ans de l'obligation minimale annuelle et le respect de cette condition,*
> - *les autres coûts associés au programme tels que le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant;*
>
> - ***pour l'ensemble du programme commercial d'ajout de charges – secteur commercial :***
> - *l'analyse de la rentabilité et de l'impact tarifaire prise au niveau global. »*

Dans le suivi déposé dans le cadre de la fermeture réglementaire des livres 2018[54], Gazifère avisait la Régie qu'elle avait entrepris, au début de l'année 2019, la promotion de son troisième programme, soit celui dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial. Au cours des années 2019 et 2020, un total de huit clients ont bénéficié d'une aide financière pour l'ajout d'appareils.

Lors de la réception d'une demande de participation, Gazifère doit analyser la situation individuelle du client afin de déterminer s'il se qualifie au programme, la somme de l'aide financière admissible ainsi que l'obligation minimale annuelle à respecter. Ensuite, une entente, portant notamment sur l'aide financière et sur l'obligation minimale de consommation, est proposée au client. Cette entente présente également la pénalité applicable, à la date de suivis

[53] Décision D-2016-014, Dossier R-3924-2015, page 58.
[54] Dossier R-4032-2018, pièce B-0441, GI-60, Document 9.

des conditions, si le participant se trouve dans une situation de non-respect des conditions convenues.

Les deux tableaux suivants présentent tous les détails concernant les participants 2019 et 2020, soit le type et le nombre d'appareils, ainsi que, pour chaque participant, les montants d'aide financière octroyés, l'obligation de consommation minimale et la date de suivi pour confirmer le respect des conditions. Ces tableaux présentent également, le cas échéant, les consommations des participants à la suite de leur première année de participation ainsi que la pénalité, lorsqu'applicable[55].

Participants 2019

Type d'appareils	Nombre d'appareils	Date de suivi des conditions[56]	Montants d'aide financière offerts[57]	Obligation de consommation minimale[57]	Année de suivi 1	Pénalité, le cas échéant
Aérotherme	1	18 février	845 $	74 078 m³	74 819 m³	
Chauffe-eau 50 gallons « Power Vent »	1	22 octobre	589 $	2 205 m³	1 326 m³	127,52 $
Chauffe-eau 75 gallons « Power Vent »	1	28 juin	554 $	6 269 m³[58]	5 857 m³	61,47 $
Chaudières	2	20 novembre	10 757 $	23 884 m³	28 744 m³	

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour les participants commerciaux en raison du contexte pandémique qui a obligé certains d'entre eux à fermer leurs portes pour une période temporaire. Malgré cette situation, la moitié des participants ont été en mesure de respecter leur obligation. Les participants n'ayant pas respecté leur obligation ont obtenu une pénalité conformément au contrat conclu au moment de leur adhésion au programme.

Le participant ayant procédé à l'installation d'un chauffe-eau 75 gallons « power vent » a fait face à une situation particulière qui a nécessité une révision de son obligation de consommation minimale lors de la première date de suivi des conditions. En effet, lors de l'installation du chauffe-eau, le participant a pris la décision de procéder au remplacement d'un autre de ses appareils au

[55] La pénalité représente le montant équivalent au nombre de m³ déficitaires, multiplié par le prix de distribution au tarif applicable lors de la signature de l'entente.
[56] Le suivi des conditions s'effectue sur une période de trois ans. Gazifère procédera donc à une vérification des conditions pour les participants 2019 au cours des années 2021, 2022 et 2023 selon les dates d'adhésion des participants au programme, lesquelles sont mentionnées dans le tableau.
[57] Le détail des calculs de l'aide financière et de l'obligation de consommation minimale a été présenté par Gazifère lors de la preuve initiale des programmes commerciaux (Dossier R-3924-2015, phase 3, pièce B-0362, GI-22, Document 1, page 10 de 15).
[58] Ce volume représente l'obligation de consommation minimale révisée.

gaz naturel par un appareil à haute efficacité. Les Conditions de service et tarif de Gazifère prévoient, à la clause 12.2.3.4, que :

> « ***12.2.3.4 Facturation du volume annuel déficitaire***
> *Le volume annuel déficitaire est facturé au taux unitaire applicable lors de la détermination de l'aide financière. Toutefois, dans le cas où le volume annuel déficitaire est relié directement à la mise en place d'une mesure d'efficacité énergétique, notamment le remplacement d'un appareil au gaz naturel, aucune pénalité ne sera facturée au client.* »

Gazifère a donc calculé la part de son volume annuel déficitaire lié à l'installation du nouvel appareil à haute efficacité. Il appert que l'obligation de consommation minimale aurait dû être de 6 269 m³ (soit 5 109 m³ pour l'appareil à haute efficacité plus 1 160 m³ pour le chauffe-eau 75 gallons « power vent ») au lieu 9 465 m³. Le participant, ayant l'obligation de consommer un minimum de 6 269 m³, avait une consommation annuelle de 5 857 m³ à la date de suivi. Puisqu'un volume déficitaire de 412 m³ persistait, le participant s'est donc vu imposé une pénalité de 61,57 $.

Participants 2020

Type d'appareils	Nombre d'appareils	Date de suivi des conditions	Montants d'aide financière offerts	Obligation de consommation minimale
Chaudières	1	5 décembre	6 777 $	321 335 m³
Chauffe-eau	2	20 janvier	850 $	7 383 m³
Four, Braisière, Bouilloire, Unité de toi	1 de chaque	20 janvier	3 314 $	28 251 m³
Chaudières	2	20 novembre	11 632 $	56 393 m³

Les participants 2020 n'ont pas encore terminé une année complète de participation au programme. Il est donc impossible pour Gazifère d'effectuer une analyse détaillée de leur participation.

Au final, les conclusions pouvant être tirées à l'égard des programmes commerciaux dédiés à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial sont assez limitées vu le faible nombre de participants ayant cumulé une première année complète de consommation.

Tel que demandé par la Régie, Gazifère présente, aux pièces GI-58, Documents 1.3 à 1.6, les analyses de rentabilité individuelles pour les quatre participants 2019 selon les données obtenues au cours de leur première année de participation. De plus, la pièce GI-58, Document 1.7 présente l'analyse de rentabilité et le calcul de l'impact tarifaire global de l'ensemble des participants pour l'année 2019. Il est possible de constater de ces analyses que l'impact de ces participants est, et sera toujours, positif en raison de la manière dont ce volet des programmes commerciaux a été

élaboré. En effet, l'aide financière est établie selon la consommation additionnelle estimée associée à l'ajout de charge. De plus, le contrat prévoit une obligation de consommation minimale qui inclut la consommation actuelle du participant ainsi que la consommation additionnelle estimée associée à l'ajout de charge. Ainsi, si le participant respecte son obligation de consommation minimale, l'analyse de rentabilité et le calcul de l'impact tarifaire seront toujours positifs. Dans le cas d'un non-respect, le participant devra rembourser une pénalité pour combler les volumes manquants, ce qui aura également pour effet de maintenir positifs les résultats de l'analyse de rentabilité et du calcul de l'impact tarifaire pour ce participant. Dans ces circonstances, Gazifère propose de maintenir le suivi des informations pour chacun des participants, tel que présenté ci-dessus, mais de cesser de transmettre les analyses de rentabilité et le calcul de l'impact tarifaire des participants.

CONCLUSION

Les données de consommation additionnelles que Gazifère a été en mesure d'obtenir au cours de l'année 2020 permettent de consolider certaines conclusions. Ces données permettent également à Gazifère de constater que plusieurs combinaisons d'appareils n'ont pas, et n'auront probablement jamais, suffisamment de données pour lui permettre de tirer des conclusions sur les consommations. L'entreprise constate également qu'il est plus facile d'analyser et de tirer des conclusions dans le cas de l'ajout d'un seul appareil, l'analyse d'un seul appareil minimisant les possibles causes de variation. Cela étant dit, et puisque les appareils approuvés par la Régie l'ont été sur une base individuelle[59], Gazifère propose de cesser l'analyse des combinaisons d'appareils. En effet, si l'entreprise est en mesure de confirmer ou réviser la consommation d'un appareil individuel, les ajustements, le cas échéant, seront également effectués pour les combinaisons d'appareils. Il est aussi raisonnable de conclure que lorsque la consommation estimée d'un appareil est confirmée, l'effet volumétrique de l'ajout de charge devrait être le même, qu'il soit installé individuellement ou en combinaison.

Certains appareils individuels possèdent toutefois des hypothèses de consommation qui restent à être révisées, lesquelles nécessitent davantage de participants et d'années complètes de consommation pour permettre de tirer des conclusions. Gazifère espère être en mesure de confirmer la prévision de quelques appareils suivant l'ajout d'une année supplémentaire de données. Considérant que les programmes commerciaux ont été autorisés pour les années 2021 et 2022, Gazifère poursuivra ce suivi dans le cadre de ses prochains dossiers de fermeture des livres.

De plus, considérant l'impossibilité de confirmer ou de revoir les prévisions de programmes offerts dans le secteur résidentiel, Gazifère considère qu'il n'est pas possible, à ce stade, de procéder à l'analyse de rentabilité et au calcul de l'impact tarifaire (de manière individuelle et globale) des appareils dont les hypothèses de consommation restent à être révisées[60].

[59] Décision D-2016-014, Dossier R-3924-2015, phase 3, page 57, paragraphes 226 et 229.
[60] Décision D-2020-159, Dossier R-4122-2020, phase 2, pages 30-31, paragraphes 114 et 115.

Par ailleurs, il importe de rappeler que ce type d'analyse ne présente pas des résultats très précis. L'objectif recherché par cet exercice est de déterminer un ordre de grandeur, en termes de consommation additionnelle par type d'appareil.

En 2020, Gazifère n'a assumé aucun coût de démarchage et d'évaluation de l'aide financière. De plus, aucun client n'a dû contribuer aux coûts de son branchement via une contribution étalée.

En 2020, Gazifère a comptabilisé des intérêts de l'ordre de 674,38 $, correspondant au financement des participants au programme pour les années 2016 à 2019, ainsi que des intérêts de l'ordre de 370,99 $, correspondant au financement des participants au programme en 2020.

Le tableau suivant présente le coût associé aux activités promotionnelles des programmes commerciaux, autant pour le secteur résidentiel que commercial.

Activités de promotion des aides financières - programmes commerciaux	**Budget**
Conception d'un nouveau guide *2020 programme de remises en argent* adressé aux nouveaux clients ainsi qu'aux clients existants	880 $
Création d'un feuillet à distribuer lors des visites à domicile des techniciens en service	300 $
Refonte de la section WEB sous « Maison Branchée » afin de mettre davantage en valeur les programmes résidentiels https://www.gazifere.com/fr/services-la-clientele/produits-et-services/maison-branchee/	1 000 $
Campagne numérique – Maison Branchée afin de promouvoir les programmes résidentiels	500 $
Publications promotionnelles sur la page Facebook de Gazifère	1 000 $
Conception d'un guide pour les présentations virtuelles aux entreprises	860 $
Référencement SEO[61] en continu	2 400 $
Total	**6 940 $**

[61] Search Engine Optimization, ce qui permet de favoriser le référencement du site internet de Gazifère sur le Web.

Gazifère est confiante que son offre de programmes commerciaux répond aux besoins de sa clientèle. Le nombre croissant de participants illustre bien ce point puisque, de manière générale, les programmes de Gazifère gagnent en notoriété et en popularité.

	Nombre de participants par année				
Programmes commerciaux	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Multilogements	2 immeubles	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Secteur résidentiel	27 *(7 participants retirés de l'analyse)*	132 *(96 participants retirés de l'analyse)*	90 *(41 participants retirés de l'analyse)*	106 *(70 participants retirés de l'analyse)*	122 *(84 participants retirés de l'analyse)*
Secteur commercial	Aucun	Aucun	Aucun	4	4

Les activités de promotions effectuées pour les programmes commerciaux ont également pour effet d'accroître la notoriété de Gazifère et favorisent l'adhésion de la clientèle à d'autres services offerts par l'entreprise.